

# Circulaire n°41 du 25 juin 2018

Aux : Présidents de Ligues  
Présidents de Comités pour transmission aux Clubs

De : Jean-Marie BELLICINI  
Sylvain COLLETTE

Copie : Comité Directeur  
Patrice GERGES  
Frédéric SANAUR

## OBJET : CAMPAGNE DE LABELLISATION 2019

---

Chers amis,

Depuis maintenant deux saisons, la Commission nationale du développement des Clubs (CNDC) a modifié le processus de certification et de labellisation des Clubs d'athlétisme. Désormais, la CNDC s'appuie sur des données auxquelles elle a directement accès dans le système d'information de la Fédération (SI-FFA).

Comme les années précédentes, la Commission prendra en compte des critères permettant de certifier les activités pratiquées au sein des Clubs, de labelliser la qualité de ces activités et la propension des Clubs à développer et enrichir leur offre de pratiques.

Les données nécessaires à la détermination des certifications et des labels pour l'année 2019 seront celles apparaissant dans le SI-FFA au 31 août 2018. La période automnale sera nécessaire à la CNDC afin de valider la procédure et déterminer l'attribution des labels.

Par conséquent, il est primordial de vérifier que l'intégralité des informations relatives à votre Club sont effectivement renseignées dans le SI-FFA, notamment celles relatives à la détermination des activités pratiquées au sein du Club, celles relatives à l'existence d'une Licence au sein du Club pour les dirigeants, entraîneurs et officiels, celles relatives aux prorogations des diplômes...

Ces informations doivent impérativement être renseignées avant le 31 août 2018 pour être comptabilisées dans le cadre de la prochaine campagne de labellisation.

L'ensemble des informations relatives à la certification et la labellisation sont consultables sur le site internet de la Fédération ([www.athle.fr](http://www.athle.fr) – rubrique « Les Clubs » - onglet « Labellisation/ Certif. »).

Pour toute information utile, n'hésitez pas à interroger les différents services de la FFA via l'adresse électronique [serviceclubs@athle.fr](mailto:serviceclubs@athle.fr).

Avec nos cordiales amitiés sportives.

Jean-Marie BELLICINI  
Secrétaire Général

Sylvain COLLETTE  
Président de la CNDC